

**p.2 Le marché Bio  
à partir du 11 mai !**

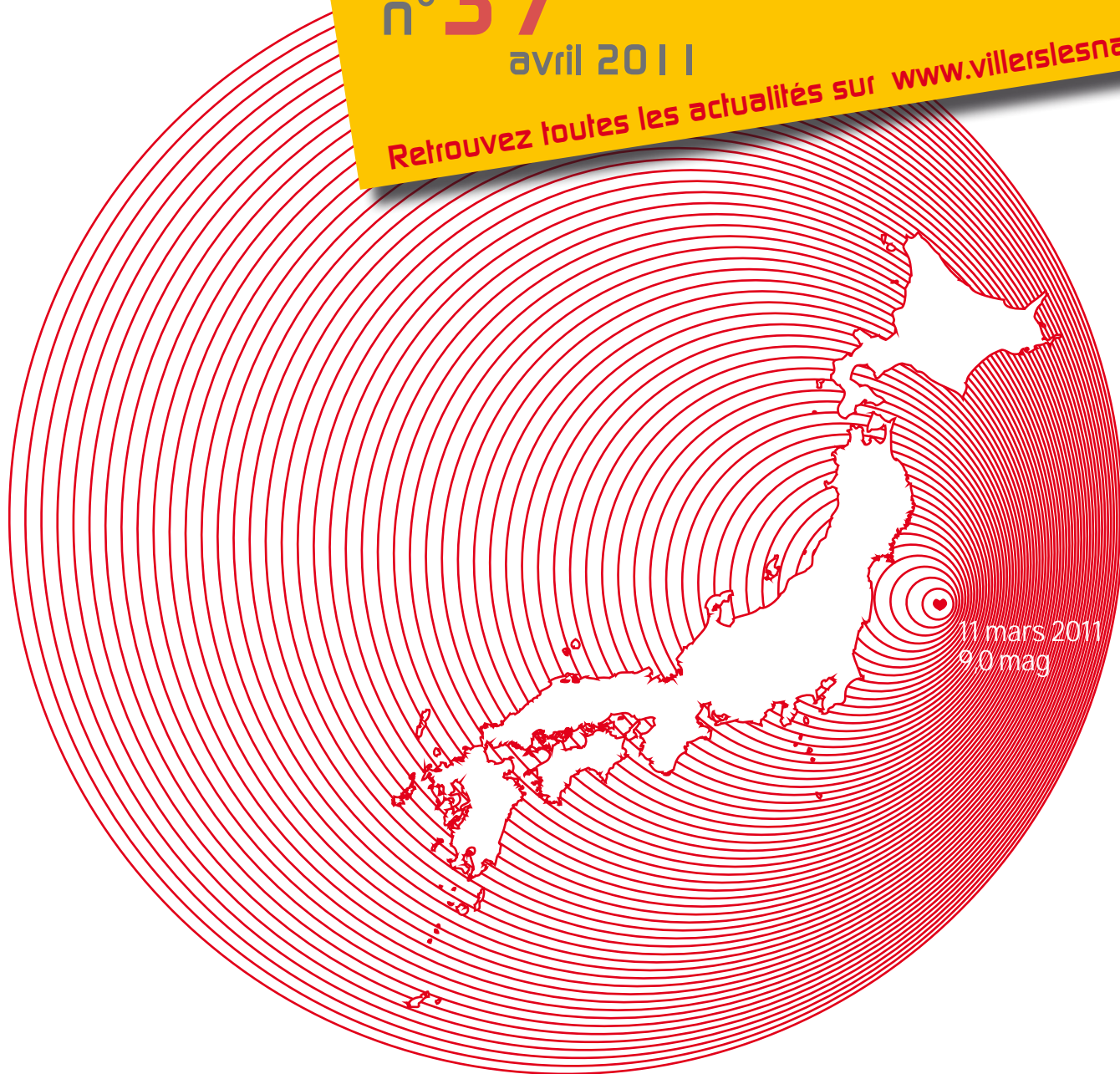
**p.7 à 11 Budget 2011**

**p.12 Les Amis de l'Histoire  
et l'Amicale  
de Villers-Centre :  
L'histoire continue !**

# Villers Nouvelles illers

n°37  
avril 2011

Retrouvez toutes les actualités sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)



がんばれ!  
日本\*

\* Ganbaré ! Nippon  
Courage, le Japon !

Etes-vous intéressé par un marché Bio à Villers-lès-Nancy ?

**OUI : 98,63 %** NON : 1,37 %

## Le marché Bio à partir du 11 mai !

Depuis septembre dernier, à l'occasion de la Fête des vendanges, puis sur le site Internet de Villers-lès-Nancy, la ville a soumis à votre avis, l'opportunité de la création d'un marché Bio.

L'agriculture biologique est une agriculture qui respecte les cycles naturels et qui préserve la santé de la Terre. Manger bio, c'est donc en premier lieu respecter la planète et les générations futures en leur laissant une terre fertile, une eau pure, un air sain...

**Consommer bio c'est bien, mais consommer bio et local, c'est mieux !**

A partir des réponses obtenues, la ville met en place un marché Bio à compter du 11 mai 2011, dans le parc M<sup>me</sup> de Graffigny. Et ce sera le premier marché 100% Bio de Meurthe-et-Moselle !

Le transport des produits engendre des émissions de gaz à effet de serre, il faut donc privilégier les produits locaux.

Les intérêts de l'agriculture biologique pour la société sont multiples :

- maintien d'un tissu rural vivant par l'emploi et la main-d'oeuvre plus abondante
- préservation de l'environnement
- une santé publique préservée par la non utilisation de produits chimiques

## Comment reconnaître un produit bio ?

Entre les exigences de traçabilité pour les consommateurs et le succès grandissant des produits dits naturels, l'agriculture biologique a bien besoin d'ins-

### Comment reconnaître un produit bio ?

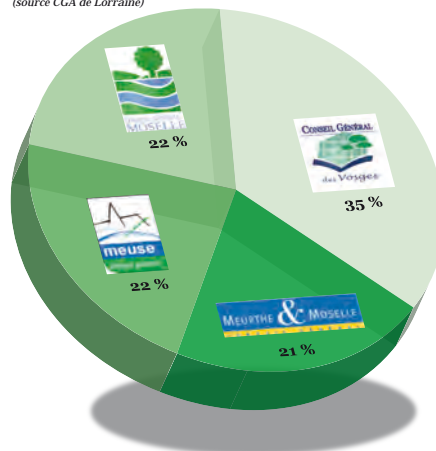
Des logos facilement identifiables qui indiquent le respect de la réglementation bio en vigueur :

Les termes « agriculture biologique » (ou « produit issu de l'agriculture biologique ») doivent apparaître clairement accompagnés obligatoirement de la mention « certifié par... » suivi du nom et adresse de l'organisme certificateur agréé.



### Répartition des agriculteurs bio en Lorraine

(source CGA de Lorraine)



## Votre avis nous a aidé !

Vous avez été 146 personnes, dont 122 Villarois, à répondre à ce sondage, qui a permis de mieux cerner les attentes des consommateurs potentiels.



### Et l'AMAP ?

Dans un premier temps, la Ville se concentre sur la mise en place et la réussite du marché Bio. L'AMAP sera effective avant la fin de l'année.

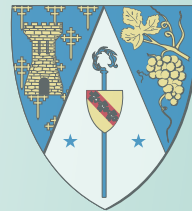
## Le marché Bio en pratique

**Ouvert tous les mercredis, de 15 h 00 à 19 h 00**

**Le marché bio aura lieu dans le Parc M<sup>me</sup> de Graffigny, rue Albert I<sup>er</sup>, devant le restaurant scolaire.**

Stationnement obligatoire dans la cour de l'école du château Simon de Chatellus

6 à 7 commerçants seront présents chaque semaine parmi un volailler, deux fromagers, un boulanger, un maraîcher, un glacier et un épicier.



## Sommaire

### A la Une 2

**Le marché Bio** à partir du 11 mai !

### Pleins Feux 4

**Mami et Reiko** : Ambassadrices du pays du soleil levant à Villers-lès-Nancy  
**Ganbaré Nippon !** Après-midi de solidarité avec le peuple japonais

### Culture 5

**Matrices Végétales** : exposition collective  
**Transform'art** d'Alfredo Longo

### Album 6

### Budget 7

**Budget 2011**  
**Zoom sur les investissements 2011**

### Associations 12

**Les Amis de l'Histoire et l'Amicale de Villers-Centre** : l'histoire continue !

### En Bref 13

### Conseil municipal 14

**Conseils municipaux** des 28 septembre et 15 décembre 2010, 16 février et 16 mars 2011

### Expression des groupes politiques 15

**2001-2011, dix années au service de tous les Villarois !**  
**Le Delirium fiscal**

### Relations avec la CUGN 15



Avec le printemps, les jardiniers et les maraîchers reprennent leurs activités dans leurs jardins et potagers et ces derniers reviennent à la vie. Pour fêter ce renouveau comme il se doit et soucieuse de poursuivre sa politique de développement durable, la municipalité a décidé de lancer un marché bio à compter du 11 mai prochain, le premier sur l'agglomération nancéenne à proposer uniquement des produits bio. Ce marché aura lieu tous les mercredis dans l'enceinte du parc M<sup>me</sup> de Graffigny de 15 h 00 à 19 h 00.

Dans ce numéro de Villers Nouvelles, vous trouverez tous les éléments composant le budget 2011 de la ville. Un budget établi dans un contexte d'incertitude due à la mise en place difficile de nouvelles taxes remplaçant la défunte taxe professionnelle et surtout dans un contexte d'étranglement financier des collectivités territoriales de la part de l'Etat. En effet, la loi de finances 2011 a entériné le gel des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales à partir du budget triennal 2011-2013. Si l'on tient compte de l'inflation, cela signifie ni plus ni moins dans les faits qu'une diminution des dotations de l'Etat. Ainsi les compensations de l'Etat qui s'élevaient à 341 000 € ne s'élèvent plus en 2010 qu'à 300 000 € ! 41 000 € de moins de la part de l'Etat, c'est un point de pression fiscale en plus pour les Villarois.

Il est important de rappeler aux contribuables villarois que ce gel des dotations de l'Etat a pour but de diminuer l'endettement abyssal de celui-ci, alors même que les collectivités territoriales ne représentent que 10% de l'endettement public et qu'elles ont l'obligation de présenter, ELLES, des comptes en équilibre !

Ce véritable garrot financier met dangereusement en cause les capacités de développement des territoires et souvent l'existence même des services publics. Car moins d'investissements publics, c'est moins de contrats pour les entreprises locales et donc moins d'emplois. Moins d'investissements publics c'est moins de services publics, alors même que les besoins des populations en temps de crise se font plus importants et que la précarité des citoyens augmente. Ainsi, de 2009 à 2010, les dépenses sociales à Villers ont progressé de 9%, passant ainsi de 66 741 € à 72 739 € ; le nombre de dossiers étudiés par le CCAS a très fortement augmenté passant de 66 en 2009 à 94 en 2010 !

Nous avons fait le choix de contenir le plus possible les frais de fonctionnement de la ville et de maintenir au moins pour 2011 nos investissements. Parce qu'une ville qui n'investit plus est une ville qui se meurt ; parce que nous voulons tenir nos engagements comme nous l'avons toujours fait ! Parce que nous voulons poursuivre l'entretien et la mise aux normes des équipements villarois ! Parce que nous voulons maintenir tant que cela est possible la qualité des services publics rendus à la population villaroise !

Comme nous l'avons fait en 2004 pour l'Indonésie et l'an passé pour Haïti, nous avons décidé, avec l'aide de deux Japonaises vivant à Villers, d'organiser le 17 avril prochain un après-midi de solidarité avec le peuple japonais, touché il y a tout juste un mois par un tremblement de terre et un tsunami cataclysmiques, auxquels s'est ajouté un accident nucléaire majeur. Les rescapés de cette catastrophe, qui vivent dans des conditions très difficiles, ont besoin de notre soutien. Faites un geste et venez nombreux au Centre Jean Savine. La recette de cette journée sera remise au consulat du Japon. Merci d'avance.

Le Maire  
Pascal JACQUEMIN

**Directeur de publication** : Pascal Jacquemin - **Directeur de rédaction** : Marie-Christine Marnier  
**Crédits textes** : C. Keiflin, J-P. Gurecki, L. Hanrion - **Crédits photos** : J-P. Gurecki, L. Hanrion, M. Masson - **Conception / illustration** : L. Hanrion

**Impression** : 8 500 ex. - **Dépot légal** : Préfecture de Meurthe-et-Moselle

**Impression** : Apache Color

Villers Nouvelles n° 37 - avril 2011 - imprimé sur papier recyclé

## Mami et Reiko

### Ambassadrices du pays du soleil levant à Villers-lès-Nancy



**VN :** Quelle image de la France aviez-vous quand vous viviez au Japon ?

**Mami Yoshikawa :** Pas très bonne, surtout à cause de la barrière de la langue. J'ai presque eu peur les premières fois à Paris quand les garçons de café me demandaient ma commande !

**Reiko Fukami Labbé :** Moi, c'était un rêve ! Je connaissais la France par le cinéma et la mode, je voulais voir ses musées. Quand j'étais à Tokyo, je suivais déjà des cours de français !

**VN :** Qu'appréciez-vous le plus en France ?

**MY :** L'accueil des gens, plus chaleureux qu'au Japon. Et c'est encore mieux à Villers qu'à Nancy !

Villaroises depuis de nombreuses années, ni Mami Yoshikawa, ni Reiko Fukami Labbé, ne pensaient être mises à l'honneur dans Villers Nouvelles. Mais, face à la catastrophe qui a frappé leur pays d'origine, elles sont venues demander si et comment la Ville pouvait intervenir pour aider le peuple japonais. Rencontre avec deux jeunes femmes, éprouvées dans leur cœur, mais à la dignité toute japonaise.

**Mami Yoshikawa, originaire d'Osaka, vit à Villers depuis 1997. Maman de**

**RFL :** Il y a moins de pression sociale qu'au Japon et plus de liberté pour la femme.

**VN :** Vos enfants sont franco-japonais, comment maintenez-vous le lien avec la culture japonaise ?

**MY :** Nous allons tous les ans au Japon, et je leur fais visiter au moins deux temples ou monuments japonais.

**RFL :** Nous y allons aussi tous les étés, même si ce n'est pas la meilleure saison (à cause de la chaleur étouffante). Comme l'année scolaire se termine plus tard au Japon, je mets mes filles à l'école japonaise pour 15 jours. C'est un peu dur au début, mais elles se font vite des copines !

deux garçons, elle a eu la douleur de perdre, il y a quelques années, son mari français, mais continue à vivre en France car « la compétition à l'école est trop acharnée au Japon ». Quant à Reiko Fukami Labbé, originaire de Saitama près de Tokyo, c'est au hasard des mutations de son époux français qu'elle s'est installée à Villers avec ses deux filles. L'une comme l'autre apprécie l'environnement villarois : pour Reiko, « si on a choisi Clairlieu, c'est pour la verdure ! »

**VN :** Qu'est-ce qui, typiquement japonais, vous manque le plus ?

**MY et RFL :** Les onsens, des bains chauds naturels dans lesquels on se relaxe en famille ! Et aussi, certains aliments bien sûr.

**VN :** Et si vous deviez retourner au Japon, qu'emporteriez-vous de la France ?

**MY :** Le parc M<sup>me</sup> de Graffigny ! Et le climat... enfin, peut-être pas celui de Nancy !

**RFL :** Les baguettes du boulanger bien chaudes !

## Ganbaré Nippon !

### Après-midi de solidarité avec le peuple japonais

Comparée à Haïti en 2010, la situation du Japon peut paraître au premier abord moins préoccupante car c'est la troisième économie mondiale. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une véritable catastrophe sur le plan humain dont les victimes ont besoin de toute la solidarité possible, car les écarts de richesse sont très importants au Japon, où la protection sociale est très peu développée.

Aussi, avec la collaboration de Mami Yoshikawa et Reiko Fukami Labbé, qui ont mobilisé leur réseau, la Ville et le Conseil municipal d'enfants avec Sophie Norton, conseillère municipale déléguée, ont décidé d'aider les sinistrés, en proposant le **17 avril de 14 h 00 à 20 h 00 au centre Jean Savine**, un après-midi de solidarité dont la recette sera remise au Consulat du Japon.

#### AU PROGRAMME

- A 15 h 00, concert de Takeshi Takezawa, second violon de l'orchestre national de Lorraine
- A 17 h 30, concert de la soprano Taeko Hisatsune, accompagnée d'Yves Orel, ténor, et Françoise Mougenot au piano

**Ateliers de découverte** de la culture japonaise (participation gratuite, dons possibles)

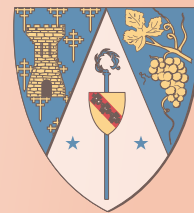
- Présentation du Japon avec exposition de véritables kimonos
- Origami pour les enfants, animé par M. Simonin, professeur de CE2 à l'école élémentaire Camus
- Calligraphie pour les enfants qui apprendront à écrire leur nom en japonais

- Calligraphie pour les adultes pour créer des marque-pages à leur nom
- Cérémonie du thé

**Vente de produits** réalisés par des membres de la communauté japonaise de l'agglomération nancéenne

- Origami, cartes, marque-pages
- Brocante japonaise (livres, petits objets)
- Gâteaux japonais, sushi-maki

Tous les Villarois qui le désirent peuvent aussi apporter dès 14 h 00 des gâteaux européens dont les parts seront vendues au profit du Japon.



## Le séisme de la côte Pacifique du Tōhoku, une puissance phénoménale, des dégâts considérables



Le 11/03/2011, le Japon a été victime d'un terrible tsunami, conséquence du séisme de la côte Pacifique du Tōhoku, survenu au large des côtes nord-est de l'île de Honshū.

Ce séisme est un des plus violents jamais enregistré (magnitude 9,0) : seuls ceux de 2004 à Sumatra (9,3) et de 1960 au Chili (9,5) ont été plus violents. L'énergie produite est estimée à plus de l'équivalent de dix millions de bombes nucléaires de dix kilotonnes chacune... Sa puissance phénoménale a déplacé le Japon de près de 2,5 mètres. Il a engendré un tsunami dont la vague a atteint une hauteur estimée à 20 m par endroits. Celle-ci a parcouru jusqu'à 10 km à l'intérieur des terres, ravageant près de 600 km de côtes.

De plus, aux désastres causés par le violent séisme et par le tsunami ravageur qui en a découlé, s'ajoute l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima, un dommage écologique majeur, dont on ne mesure pas encore la gravité ni l'impact présent et à venir.

Le bilan, encore provisoire, fait état de 11 000 morts et de plus de 17 000 disparus. Le Japon a évalué les dégâts aux routes, aux habitations, aux usines et aux infrastructures, à entre 140 et 218 milliards d'euros, et la Banque mondiale estime la durée de la reconstruction à cinq ans.

## Matrices végétales

La Galerie accueille Frédéric Arber, Armand Guckert et Jean-François Hilt pour une exposition hétéroclite autour de la Nature, du 21 avril au 01 mai 2011 (vernissage le vendredi 22 avril à 18 h 00).

### Frédéric Arber

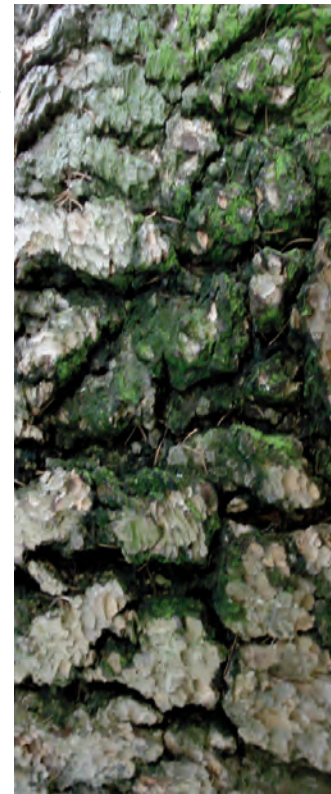
Villarois, Frédéric Arber expose depuis dix ans. Il travaille depuis plusieurs années dans l'ombre et la lumière d'un arbre, le cèdre atlantique du Parc de Remicourt. Ecouter l'arbre. Les traces qu'il dépose sur le papier ou sur la toile sont sa parole, celle d'un oracle sans âge, indifférent aux saisons, pour l'humanité qui cherche son chemin.

### Armand Guckert

Un fort attrait pour les milieux naturels a déterminé la formation de biologiste et d'agronome du Villarois Armand Guckert. Par ailleurs, résidant en lisière de forêt, il a tout loisir d'observer les rythmes saisonniers de la végétation : arbres, arbrisseaux et fleurs. La formidable énergie et dynamique du réveil printanier constitue une motivation toute particulière : apparition des bourgeons et des ébauches florales, foisonnement multicolore des inflorescences, ballet incessant des insectes butineurs. La macrophotographie permet de rendre compte de toute cette richesse de formes, de couleurs et de textures, des organismes végétaux et animaux, vivant à notre proximité. Elle offre aussi, grâce à l'instantané, la possibilité de saisir des comportements, attitudes et postures singulières, récompensant patience et capacité d'observation.

### Jean-François Hilt

Ce qui a toujours passionné Jean-François Hilt, c'est de voir comment une œuvre se réalise au travers de la rencontre et du cheminement avec un matériau (qui a été) vivant. L'arbre a vécu dans la chronologie du temps, du climat et des saisons. Un parallèle peut s'établir avec notre vie humaine. Une œuvre, c'est aussi la rencontre avec la qualité d'accueil et de regard. L'échange humain qui en découle peut s'ouvrir à un nouvel horizon. Jean-François Hilt a exposé l'année dernière au jardin botanique du Montet.



**Le 29 avril à 20 h 00 venez écouter et lire des poèmes sur les matrices végétales !**

## Transform'art

Alfredo Longo investit la Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny du 27 mai au 19 juin 2011 (vernissage le vendredi 27 mai à 18 h 00) avec ses œuvres étonnantes...

Recycler des canettes usagées (mais aussi les vis, les boulons, les écrous usagés...) en œuvre d'art : tel est le pari fou dans lequel s'est lancé cet artiste montois pour souligner, non sans humour, qu'il est possible de renoncer à la surconsommation en capturant l'éphémère.

**« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »**

Alfredo Longo, ce sculpteur autodidacte en a fait sa devise. « A travers mes œuvres recyclées, j'espère ouvrir l'esprit du grand public à la fois à l'art et à la surconsommation qui frappe nos sociétés industrialisées. Je les invite à s'interroger sur leurs déchets. Plutôt que de les agglutiner, pourquoi ne pas leur offrir une seconde vie ? (...) J'ai choisi de travailler des canettes à la fois pour la diversité de leurs couleurs et aussi parce qu'elles reflètent bien le marketing et les valeurs qui guident notre société ».



Et retrouvez les photos  
de tous les événements marquants  
de janvier à avril sur :

[www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)



1. 19/02 - Concert « Explosif » au Centre J. Savine
2. 19/02 - Répétition du spectacle musical « Merci la Vie » par Costumes et Traditions en Lorraine
3. 13/03 - Salon du livre Lorrain « Lorrains, écrivains et illustrateurs » au Château M<sup>me</sup> de Graffigny
4. 19/03 - 10<sup>e</sup> Week end des créateurs au château et à la Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny
5. 20/03 - 32<sup>e</sup> édition du Tour pédestre

# Budget



Claude Keiflin  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
délégué aux Finances  
et à la programmation

**Le budget primitif qui a été voté par le Conseil municipal, le 16 mars dernier, s'inscrit comme ses prédécesseurs dans un projet global de solidarité dans tous les domaines de l'action municipale.**

**Dans un contexte de crise économique aigüe, les dépenses sont contenues, mais la stagnation des recettes nous impose des choix clairs et assumés, afin de garder la même qualité de service pour l'ensemble des Villarois.**

Le caractère obligatoire de certaines dépenses de fonctionnement rend leur augmentation presque automatique, notamment les charges de personnels, impactées comme tous les ans par l'effet GVT (Glissement - Vieillesse - Technicité), qui du fait de l'ancienneté du personnel et des mesures salariales décidées par l'Etat, augmente de 3,30 %. En revanche, quand la Ville peut agir techniquement sur les dépenses, elles sont soit maîtrisées comme les charges financières, soit même en diminution, comme les charges à caractère général, qui, malgré l'augmentation sensible du coût des matières premières, baissent de 1,52 %. Les subventions aux

**L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement : -1,52 % pour les dépenses générales**

associations – elles sont 110 à être aidées financièrement par la ville – augmentent du strict nécessaire, leurs efforts pour contenir leurs demandes se devant d'être salués !

Les recettes de fonctionnement ont trois origines différentes : premièrement, les dotations et participations de l'Etat qui stagnent, et deuxièmement, la taxe professionnelle (pour la dernière année) l'attribution de compensation et la dotation de solidarité, versées par la CUGN, qui n'évoluent pas non plus. Le troisième type de recettes, la fiscalité communale, est le seul levier qui reste à la Ville pour équilibrer son budget de fonctionnement. Je souhaite, encore une fois, rappeler que les collectivités territoriales, n'ont pas le droit d'être en déficit, contrairement à l'Etat, qui depuis 10 ans a multiplié les déficits et donc le poids de la dette que nous supportons tous ! C'est pourquoi, nous sommes obligés de prévoir une hausse de 5,75 % des taux. Le pourcentage peut paraître élevé, mais l'imposition moyenne des Villarois reste limitée à 255 € par habitant, à comparer aux 439 € de moyenne nationale dans les villes de 10 000 à 20 000 habitants.

**Les investissements : l'expression du développement dynamique et solidaire de la commune**

Maintenir un certain niveau d'investissement, c'est donner du travail aux entreprises locales et participer sérieusement au maintien de l'emploi dans l'agglomération et dans la région. C'est pourquoi, l'équipe municipale ne renonce pas aux promesses qu'elle a faites durant la campagne électorale, et notamment la rénovation de la piste d'athlétisme.

Les dépenses d'investissement concernent les travaux d'entretien, d'aménagement et de ré-

paration du patrimoine (71,65 %), des travaux spécifiques d'accessibilité aux personnes handicapées (outre ceux inclus dans l'entretien) ou en faveur du développement durable (16,78 %) et les nouveaux équipements et matériel. Les secteurs de l'activité municipale les plus concernés en 2011 seront le sport (40,50 %), les interventions techniques générales (23,37 %) et la culture (23,06 %) avec la fin des travaux aux Craignes.

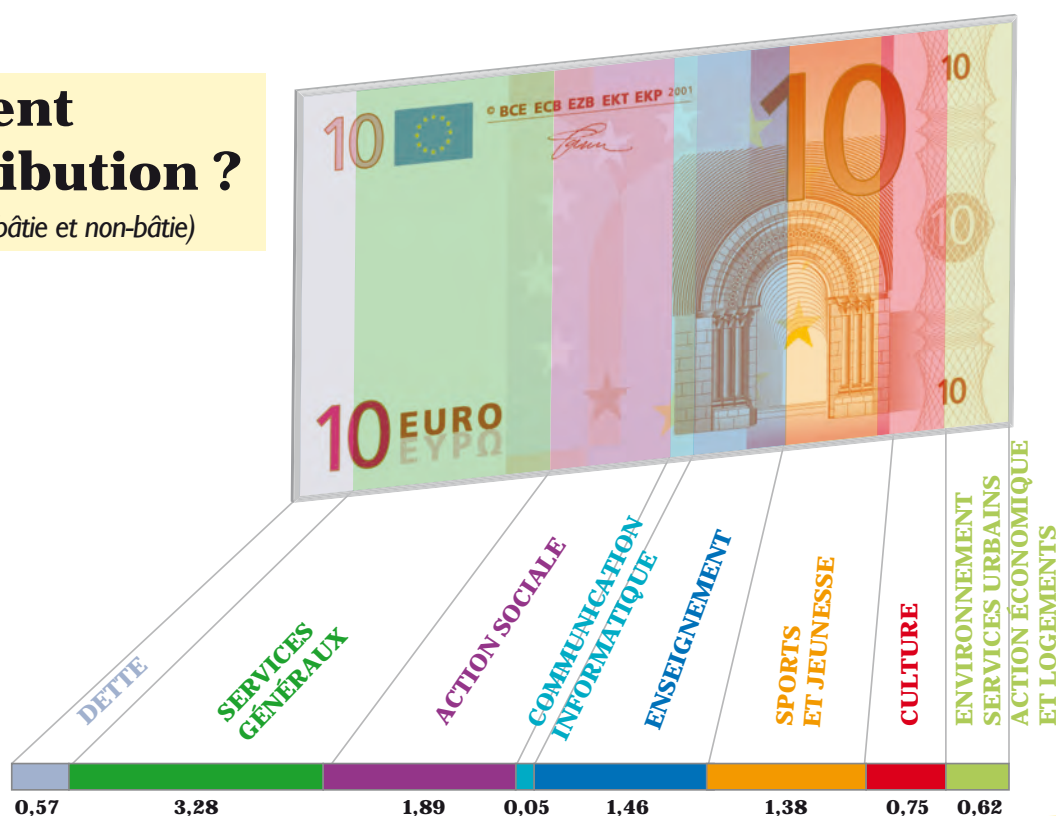
**La dette : un recours à l'emprunt nécessaire mais acceptable**

La gestion financière fine de la Ville a permis de limiter le recours à l'emprunt et de laisser s'éteindre plusieurs emprunts contractés par les municipalités précédentes. Ainsi, la charge de la dette par Villarois est inférieure de moitié à la charge équivalente des habitants des communes de 10.000 à 20.000 habitants. Nous pouvons donc nous permettre de contracter un emprunt en 2011. Bien sûr, celui-ci sera limité au strict nécessaire (au maximum 1 500 000 euros) et surtout sécurisé, pour que la ville ne risque pas de se trouver étranglée par des taux d'intérêts démesurés. Malgré cet emprunt, le montant de la dette de la ville sera toujours inférieur d'environ 30 % à ce qu'il était en 2001 quand nous sommes arrivés aux responsabilités !

Les Villaroises et Villarois sauront, j'en suis persuadé, apprécier à sa juste valeur, la volonté de la Ville, de ses élus et de ses agents, d'œuvrer pour le bien commun, malgré un environnement général difficile, en conjuguant les efforts de tous les acteurs pour y arriver.

## Que deviennent 10 € de contribution ?

(taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non-bâtie)



## Répartition des dépenses

Secteur	Fonctionnement	Investissement
Communication - Informatique	69 200,00 €	14 600,00 €
Culture	950 660,00 €	932 050,00 €
Enseignement	1 834 860,00 €	38 000,00 €
Action Sociale	2 383 525,00 €	207 700,00 €
Environnement - services urbains	662 833,00 €	141 700,00 €
Action économique & logement	1 14 650,00 €	2 000,00 €
Sport et Jeunesse	1 739 530,00 €	763 400,00 €
Services Généraux	4 126 092,00 €	446 400,00 €
Emprunts et dettes assimilées	240 000,00 €	478 500,00 €
Dépenses imprévues	7 800,00 €	
Autofinancement	658 050,00 €	
	<b>12 787 200,00 €</b>	<b>3 024 350,00 €</b>

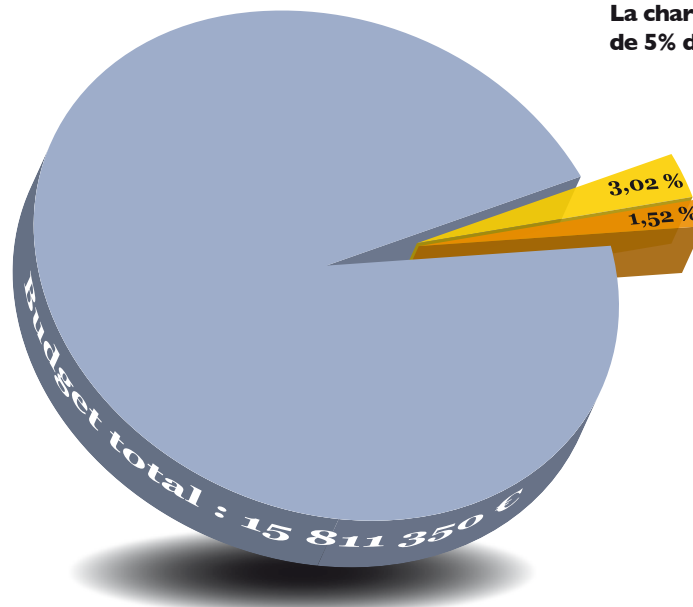
### Endettement de la commune

- Encours de la dette par habitant de Villers-lès-Nancy : 448 € \*
- Encours de la dette par habitant pour les communes de 10.000 à 20.000 habitants : 958 € \*\*
- Remboursement d'emprunts par habitant de Villers-lès-Nancy : 31 € \*
- Remboursement d'emprunts par habitant pour les communes de 10.000 à 20.000 habitants : 121 € \*\*

\* : chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2011

\*\* : chiffres 2009

**La charge de la dette : moins de 5% du budget !**



● Total du budget    ■ Remboursement des intérêts  
■ Remboursement du capital

## Principales dépenses d'investissement

### 1 - Entretien de notre patrimoine : 1350 K€

- 600 K€ : Rénovation du complexe d'athlétisme
- 380 K€ : Réaménagement intérieur du Centre « Les Ecraignes » (solde)
- 100 K€ : Mise aux normes du terrain de football
- 86 K€ : Divers travaux de voiries (Coulée verte, Bassin de la Sance, Sentier Justice, Parc du château M<sup>me</sup> de Graffigny)
- 34 K€ : Reprise de l'éclairage intérieur et extérieur du Stade R. Bambuck
- 27 K€ : Changement des fenêtres de toit Hôtel de Ville
- 26 K€ : Remplacement de fenêtres au restaurant des Aiguillettes
- 17 K€ : Aires de jeux rue des Peupliers et « Plein Soleil »

- 12 K€ : Remplacement de fenêtre de la Maison des Associations
- 11 K€ : Remplacement et « électrification » de volets du foyer Paul Adam
- 10 K€ : Remplacement de fenêtres au Château M<sup>me</sup> de Graffigny
- 9 K€ : Remplacement bardage côté Est Gymnase G. Bauvin
- 8 K€ : Abri de joueurs et remplacement de portes vestiaires Stade R. Bambuck
- 8 K€ : Remplacement de fenêtres au mini-gymnase
- 6 K€ : Grillage City stade du Placieux
- 4 K€ : Remplacement de fenêtre au restaurant M<sup>me</sup> de Graffigny
- 4 k€ : Remplacement de l'alarme au Centre J. Savine
- 3 K€ : Pose de sol souple au multi-accueil « La Sapi-nière »

### 2 - Nouveaux équipements et matériels :

- 25 K€ : Achat d'un camion plateau pour le Centre Technique Municipal
- 22 K€ : Vidéo surveillance sur le domaine public
- 20 K€ : Divers mobiliers et matériels pour les foyers Le Clairlieu et Paul Adam
- 15 K€ : Serveur et divers logiciels
- 12 K€ : Remplacement d'un camion à hayon (occasion) pour les services « Culture » et « Sports »
- 5 K€ : Portatifs radios et mobilier, Police

### 3 - Développement durable et accessibilité du patrimoine bâti : 316 K€

- 200 K€ : Travaux pour économie d'énergie
- 66 K€ : Remplacement de fenêtres au FPA Paul Adam
- 50 K€ : Accessibilité patrimoine bâti





## Répartition des recettes de fonctionnement

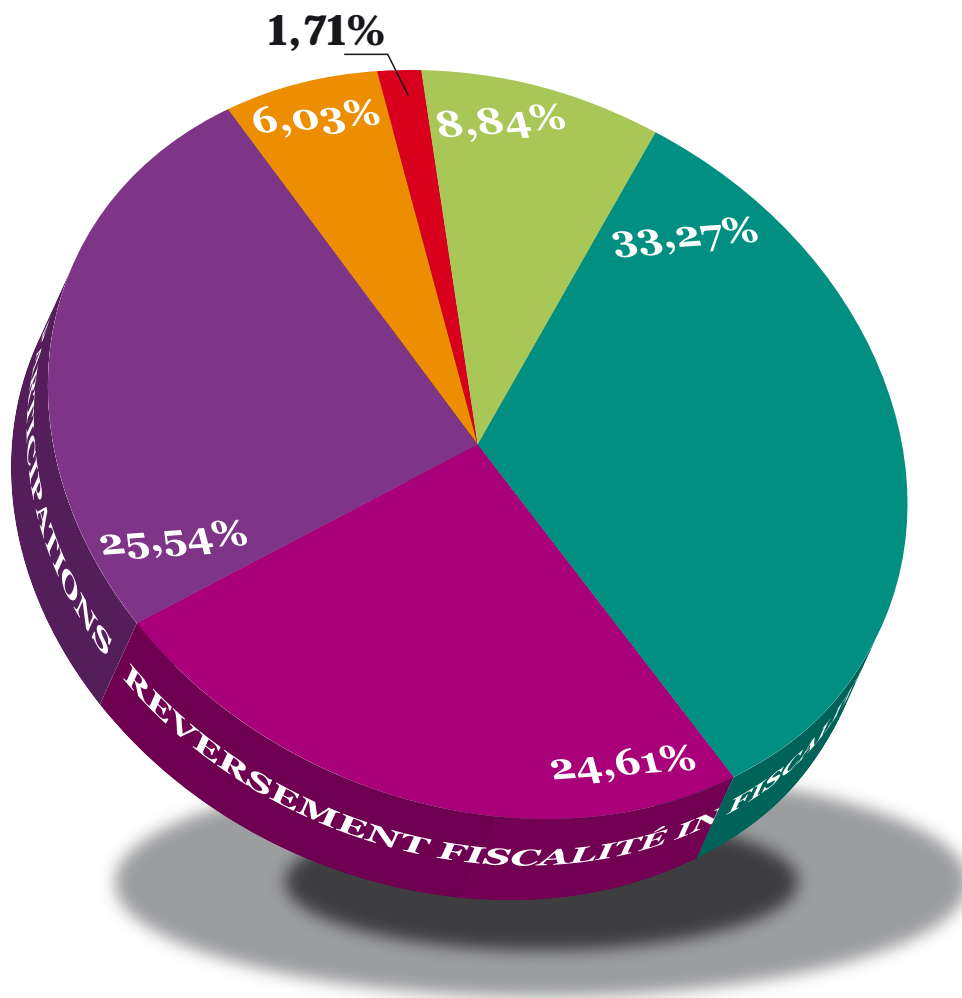
Origine	Fonctionnement
Fiscalité communale	4 015 000 €
Dotations et participations	5 909 000 €
<i>dont dotations communautaires</i>	2 900 000 €
<i>dont autres dotations (DGF, Etat, CAF)</i>	3 009 000 €
Produit des services	1 042 600 €
Loyers	710 000 €
Autres (droits de mutation, remboursements assurances...)	620 650 €
	12 297 250 €

### Taux d'imposition 2011

- Taxe d'habitation : 8,97%
- Taxe foncière sur le foncier bâti : 8,86%
- Taxe foncière sur le foncier non bâti : 5,68%
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères votée par la CUGN

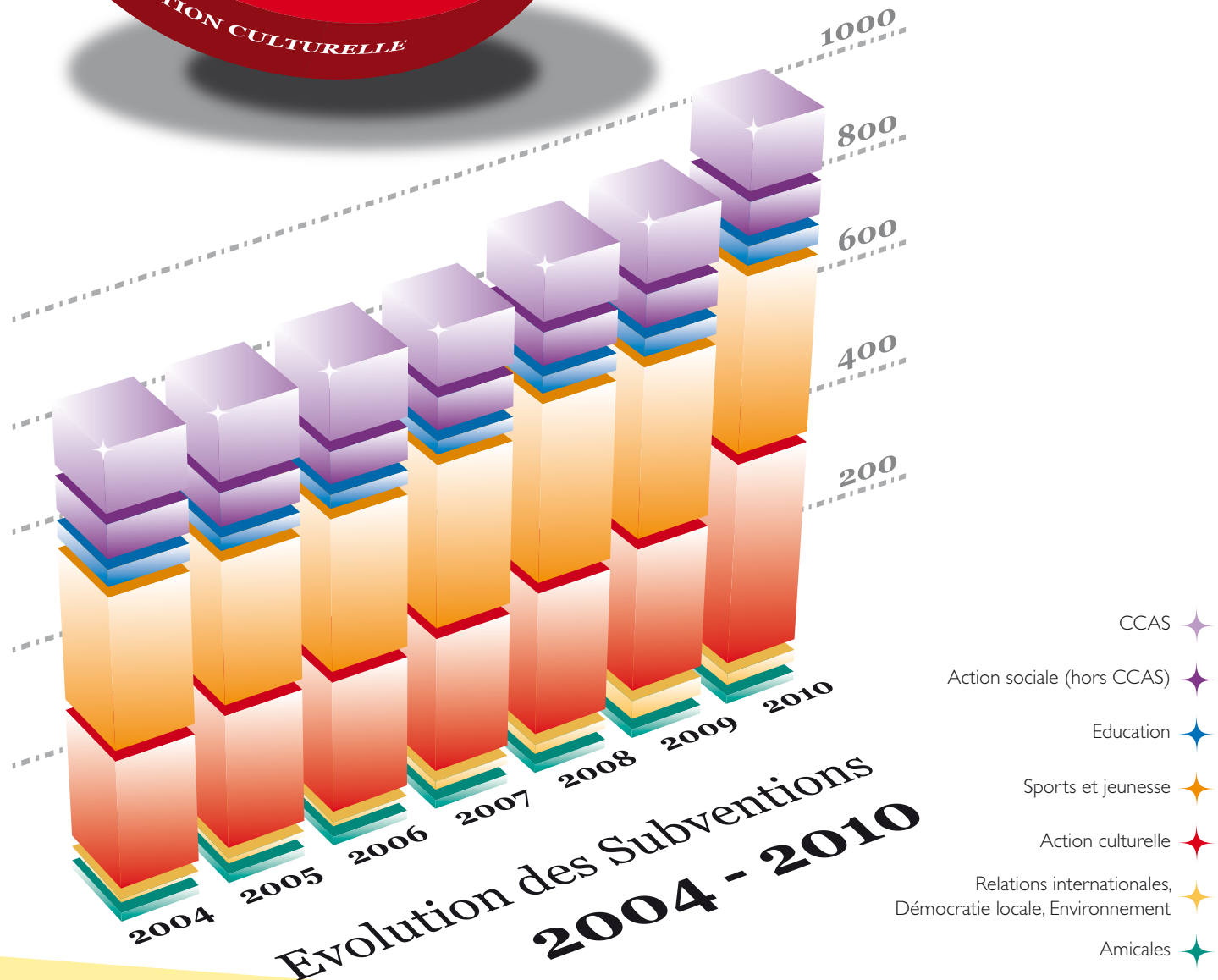
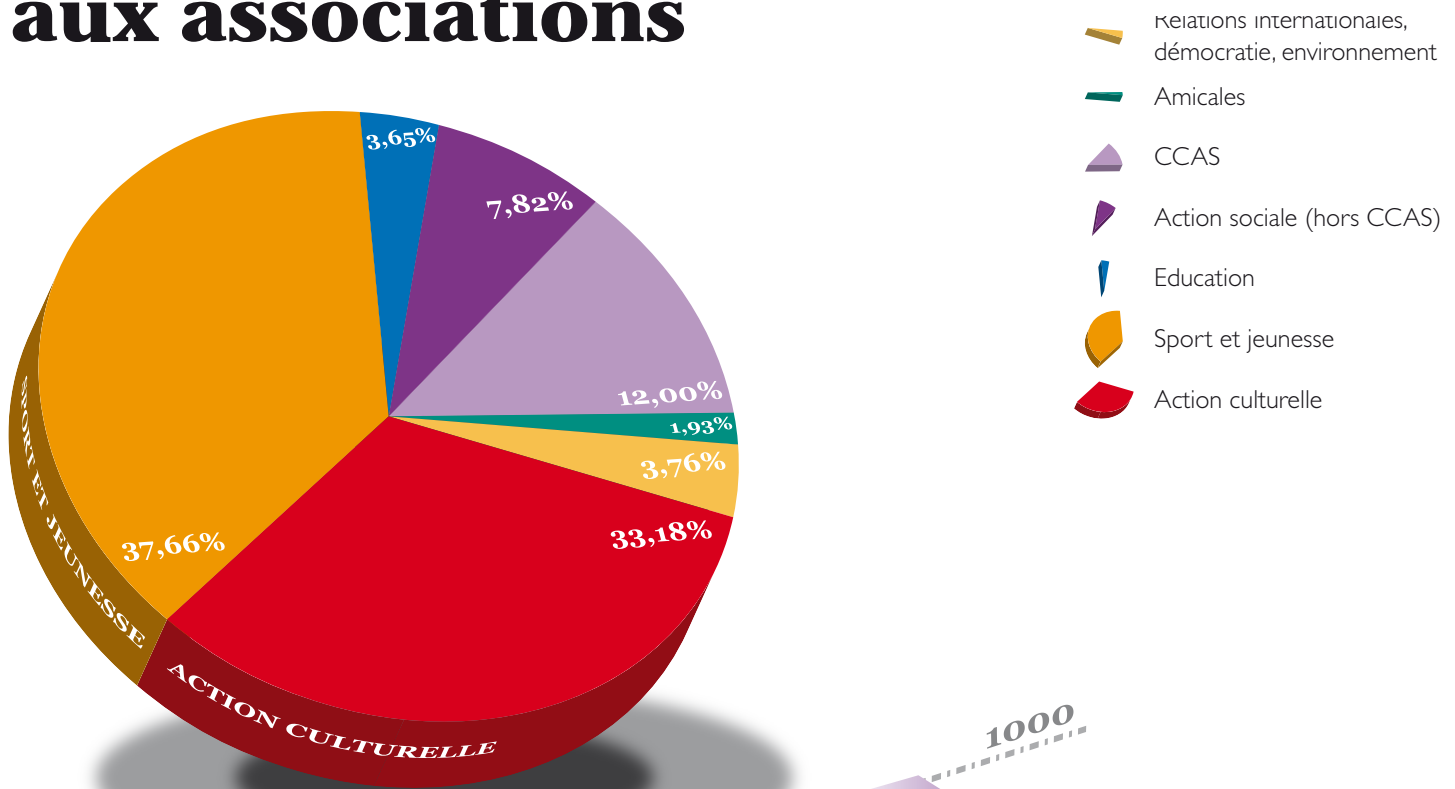
### Recettes d'investissements

- Subventions, FCTVA : 200 000 €
- Emprunt : 1 500 000 €
- Autofinancement : 658 050 €
- Excédents et reports : 653 700 €



- Fiscalité communale
- Produits des services et du domaine
- Remboursement sur rémunération et recettes exceptionnelles
- Autres produits de gestion courante
- Dotations et participations
- Reversement fiscalité intercommunale

## Répartition des subventions aux associations





## Zoom sur les investissements 2011

### La rénovation de la piste d'athlétisme dans les starting-blocks !



**Pour Bernard Amsalem, le président de la Fédération française d'athlétisme, « 2010, c'est une année qui restera dans les mémoires [...]. Par le record historique de médailles européennes à Barcelone. [...] C'est aussi cette année [où] le cap symbolique des 200 000 licenciés [a été] dépassé, qui marque la progression forte et constante des effectifs de la Fédération ». Et ce malgré une piste d'athlétisme au Stade municipal Roger Bambuck qui n'avait pas connu de véritable évolution depuis sa création en 1975. Très utilisée, par le COS Athlétisme bien sûr, et les autres clubs qui y font la préparation physique d'avant-saison, elle avait donc besoin d'une remise à niveau en profondeur. Promise par Pascal Jacquemin en 2008, la rénovation de la piste d'athlétisme va se dérouler tout l'été, pour permettre une reprise des activités en octobre sur un équipement enfin performant.**

Selon la planification pluriannuelle des investissements, les travaux auraient dû être lancés l'année dernière. Ils ont été retardés d'un an à cause du

problème de toiture du Centre des Ecraignes. Après le lancement d'un appel d'offre fin mars, le choix des entreprises se fera fin avril et les opérations sur le terrain débiteront dès la mi-juin.

#### **A Villers, l'athlétisme est en vogue : les effectifs du COS Athlétisme ont doublé en 10 ans !**

Jacqueline Hermouet-Pajot, adjointe déléguée aux Sports et responsable du projet, et le service des sports ont anticipé cette contrainte dans sa programmation, en déplaçant la fête du sport, qui réunit tous les élèves des écoles élémentaires, sur les terrains annexes.

#### **Un nouveau revêtement**

La piste actuelle souffre de l'état de son revêtement : posé en 1975, il aurait dû être renouvelé une vingtaine d'années après. Aujourd'hui, il est trop dur, inadapté à une piste de 400 m et surtout très abîmé par endroits, faisant courir aux utilisateurs des risques de blessure. Le nouveau revêtement répondra à deux caractéristiques : être adapté à l'usage mixte de la piste (sprint sur 100 m et courses sur 400 m) et avoir une durée de vie supérieure à 25 ans. Des gaines techniques pour un éclairage éventuel du terrain (si

la question de l'éblouissement de l'A33 est résolue). Enfin, la zone de saut à la perche sera déplacée pour gagner les trois mètres en largeur nécessaires pour que le terrain d'honneur reste homologué. Il disposera également à l'issue des travaux d'un meilleur drainage et d'un arrosage intégré, permettant ainsi de diminuer les interventions sur sa pelouse.

Avec ses six couloirs de 400 m et sept de 100 m tous rénovés, la ville disposera d'un équipement unique en Meurthe-et-Moselle Sud : seules Champigneulle, Dombasle, Pompey et bien sûr Nancy, avec le stade Petit, ont au moins autant de pistes. Ainsi, la ville va sûrement postuler en 2012 pour l'organisation de compétitions régionales, voire nationales.

#### **Les Chiffres des travaux**

- Budget global : 700 000 €
- Interventions sur la piste : 600 000 €, dont 100 000 € pour le revêtement
- Interventions sur le terrain d'honneur : 100 000 €
- Subventions demandées : Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Conseil régional de Lorraine, Fédération française d'Athlétisme, Direction de la Jeunesse et des Sports, Fonds Européens, Député de la circonscription et Grand Nancy

### Illuminations : une dépense qui rapporte !

Tous les ans, la ville illumine ses quartiers avec des motifs lumineux sur le thème des fêtes de fin d'année. Élément indispensable de cette période, ces motifs font l'objet d'un plan de renouvellement pour une somme de cinq à sept mille euros annuels.

Grâce à cet investissement, la ville a ainsi pu contenir la dépense en énergie électrique nécessaire pour les allumer tous les soirs entre la Saint-Nicolas et

l'Épiphanie, car l'achat des nouveaux motifs a permis de faire baisser sensiblement, à nombre de motifs constants, la puissance électrique globale, qui a diminué de presque 50 %.

Ainsi cette dépense, raisonnée et raisonnable, a permis de diminuer l'impact des hausses constantes des prix de l'énergie.



## Les Amis de l'Histoire et l'Amicale de Villers-Centre : l'histoire continue !

**Le PAV (Paysage Associatif Villarois) a subi une transformation marquante en début d'année : l'Amicale de Villers-Centre, une des plus vieilles associations multi-activités de la ville, a en quelque sorte absorbé les Amis de l'Histoire, l'association bien connue des Villarois à qui l'on doit les brochures *Villers au fil des temps* et les livres *Villers au fil des rues* et *Villers au fil de ses châteaux*. Villers-Nouvelles a rencontré Jean-Yves Grévat et Jean-Marie Robin, les deux chevilles ouvrières de ce rapprochement qui en expliquent les raisons.**

**Villers Nouvelles : Jean-Yves Grévat, commençons par un portrait des Amis de l'Histoire ?**

Jean-Yves Grévat : Les Amis de l'Histoire étaient une association de passionnés, créée en 1977 par un quatuor formé de Messieurs Bouzigues, Navet et Pertuy et de Madame Schiltz. Ils étaient à la recherche des racines villaroises, ont passé des centaines d'heures dans les archives départementales, des samedis et des dimanches à emmener leurs familles pique-niquer sur le site de l'Abbaye de Clairlieu tandis qu'ils creusaient à la pelleuse ou dégageaient délicatement au pinceau les nombreuses trouvailles qu'ils y faisaient. Ils avaient un objectif : mettre l'histoire de Villers à la portée de tous les habitants. En plus des livres, on leur doit notamment le blason ! J'en suis devenu président en 2000, probablement par atavisme familial ! Mon père était président de l'association équivalente de ma ville natale, dans la Bresse louanaise, et m'a transmis sa passion de l'histoire !

**Vous voulez rejoindre la commission « Histoire, Patrimoine et Cadre de vie » de l'Amicale de Villers-Centre ? Vous voulez acquérir un des ouvrages des Amis de l'Histoire ?**

Contactez Corinne Dehant au 06 68 75 16 18

ou rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois (sauf vacances scolaires)  
2 rue du Haut de la Tâye de 14 h 00 à 16 h 00.

Retrouvez l'Amicale de Villers-Centre sur Internet :  
► [www.amicalevillerscentre.fr](http://www.amicalevillerscentre.fr)

**VN : A votre tour, Jean-Marie Robin, de nous faire le portrait de l'Amicale de Villers-Centre ?**

Jean-Marie Robin : L'Amicale de Villers-Centre, dont je suis président depuis 9 ans, est presque aussi vieille que les Amis de l'Histoire puisqu'elle est née en 1978, par la volonté de Bernadette et Guy Ménard et de Gérard Kische, son premier président. Elle a été créée comme une association de défense d'un quartier, le vieux village, face au problème de la « mini-boucle » entre Villers-bas et Clairlieu qui le traversait avant que l'avenue Paul Muller ne soit construite. Puis, il y a eu une « génération spontanée » des clubs et commissions, à partir des bonnes volontés et des savoir-faire des uns et des autres. Et ça continue : nous allons ouvrir une activité « Anglais » en septembre prochain !

**VN : Voici donc deux « vieilles » associations ? Pourquoi se sont-elles rapprochées ?**

JYG : En fait, les Amis de l'Histoire ont été victimes de la transformation de la société : ses adhérents sont devenus en quelque sorte des consommateurs alors qu'au début ils en étaient des acteurs passionnés ! En plus des onze brochures *Villers au fil des temps*, des livres comme *Villers d'Antan* et *du Présent* ou les deux *Villers au fil (des rues et de ses châteaux)*, nous organisons des conférences ou des ballades historiques hors de Villers.

**« la moitié des administrateurs des Amis de l'Histoire a adhéré à l'Amicale de Villers-Centre pour transmettre le flambeau »**

Mais en vieillissant, beaucoup des adhérents historiques avaient moins de possibilité de s'investir dans ces activités. Je sentais bien qu'il fallait trouver une solution pour continuer à faire vivre le fond fabuleux qui a été réuni. Et un jour, j'ai été contacté par une personne que je ne connaissais pas, Corinne Dehant, une ancienne Villaroise qui revenait « au bercail » et qui voulait acheter l'ensemble des livres des Amis de l'Histoire. De fil en aiguille, elle m'a dit qu'elle était prête à s'occuper de l'association mais pas toute seule.

JMR : Jean-Yves Grévat et moi discutons depuis longtemps de l'avenir des Amis de l'histoire, un peu grâce à Marie-Christine Marnier qui nous avait suggéré ce rapprochement. On m'avait pro-

posé d'en prendre la présidence, mais l'Amicale de Villers-centre m'occupe trop. Toutefois, je lui avais dit que nous étions prêts à faire quelque chose, à condition qu'on trouve quelqu'un pour s'en occuper. Corinne se proposait, alors nous avons modifié l'intitulé de la commission Cadre de vie (pilotée par Christian Thiémonge et Bernadette Ménard avant son départ en Normandie) pour qu'elle devienne la commission « Histoire, Patrimoine et Cadre de vie ». Corinne s'occupe de la partie Histoire et patrimoine et Christian de la partie Cadre de vie.

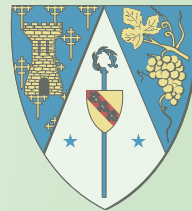
**VN : Et quels sont vos projets ?**

JMR : Nous sommes en train de réfléchir à une histoire de Villers pour les enfants, en bande dessinée. Et il y a le projet de numérisation du fonds des Amis de l'histoire sur lequel la Ville et son service culturel sont prêts à nous aider. Mais toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ainsi que les nouvelles idées !

**Les Amis de l'Histoire ont écrit de nombreux ouvrages :**

- *Villers au fil des temps* : onze brochures, qui étudient des points spécifiques de l'histoire de Villers
- *Villers, vues anciennes* : recueil de cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle (épuisé)
- *Villers d'Antan et du Présent* : recueil de cartes postales anciennes et de vues actuelles de Villers
- *Villers au fil des rues* : explications des noms donnés aux rues de Villers
- *Villers au fil de ses châteaux et monuments* : l'histoire des châteaux et des bâtiments remarquables de la ville





## Modifications du Conseil municipal

Suite au remplacement de René Bodin, des modifications ont été apportées à la composition du Conseil municipal :

- élection d'un nouvel adjoint, Jean-Jacques Delmas, qui reprend les délégations de René Bodin
  - installation d'un nouveau conseiller municipal, Bernard Enel, délégué aux Ressources humaines et au CTP
  - modifications de délégations : Chantal Mayer, conseillère municipale déléguée au Temps scolaire, devient conseillère municipale déléguée au Temps scolaire et au Périscolaire et Sophie Norton, conseillère municipale déléguée à l'ALSH, devient conseillère municipale déléguée à l'ALSH et au Conseil municipal d'enfants



Bernard Enel

pale déléguée à l'ALSH et au Conseil municipal d'enfants

Les commissions municipales ont été modifiées en conséquence, découvrez leur nouvelle composition sur le site Internet de la ville : [www.villerslesnancy.fr/fr/les-commissions.html](http://www.villerslesnancy.fr/fr/les-commissions.html)

## Aides estivales du Centre communal d'action sociale (CCAS)

### ► Vacances de Printemps

Une participation journalière aux vacances des enfants villarois est accordée par le CCAS, en fonction des ressources des parents. La participation journalière est de 11,80 € pour les colonies et camps, et 9,20 € pour les Accueils de Loisirs sans hébergement.

### ► Vacances d'été

Les aides aux vacances concernent les enfants villarois. Cette aide est accordée soit sur la base d'un forfait de 80 € pour les premiers et seconds départs en colonie (en partenariat avec Jeunesse au Plein Air), soit par une participation journalière de 11,80 € pour les colonies et camps, et 9,20 € pour les Accueils de Loisirs sans hébergement.

Tous les dossiers sont instruits auprès du service solidarité, 3 rue Maurice André (en Mairie annexe)

## 1<sup>ère</sup> bourse aux jouets du Conseil municipal d'enfants

La 1<sup>ère</sup> bourse aux jouets organisée par le Conseil municipal d'enfants et le Conseil de quartier Placieux-Mairie aura lieu le 15 mai 2011 de 10 h 00 à 18 h 00 au centre du Placieux. Inscrivez-vous au plus tard le 6 mai 2011 au service Education - Temps de l'enfant ou par courrier électronique à [bourseauxjouets@villerslesnancy.fr](mailto:bourseauxjouets@villerslesnancy.fr)

## Collections-Passions 2

Les collectionneurs-fous ont rendez-vous à Villers-lès-Nancy pour Collections Passion 2, la nouvelle exposition de l'Association lorraine de la collection originale (ALCO) du 5 au 15 mai au château M<sup>me</sup> de Graffigny.

## Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tous les jeunes Français, les filles comme les garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de leur mairie (ou du consulat s'ils habitent à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Le recensement doit se faire entre le mois des 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Pour les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Enfin, pour les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française mais qui ne l'ont pas fait, il doit se faire dans le mois qui suit les 19 ans. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

En cas d'absence de recensement dans les délais, il n'est notamment pas possible de passer les concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Plus d'informations auprès du service Population - Etat-civil, 3 rue Maurice André au 03 83 92 12 15.

## Du nouveau pour les déchetteries

Le service des déchetteries contribue activement à la valorisation des déchets grâce au tri que vous effectuez sur les plateformes. Le coût de gestion des neuf sites est réparti sur l'ensemble des Grands Nancéiens au travers de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Dans un souci d'équité d'usage du service et de maîtrise des coûts, la Communauté urbaine met en place cet été une gestion des entrées par un lecteur de badge déclenchant l'ouverture de la barrière d'entrée. Ces cartes d'accès seront mises gratuitement à la disposition des habitants des vingt communes du Grand Nancy au printemps.

Pour obtenir votre badge (un seul par famille), rien de plus simple : remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le avec un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou quittance de loyer de moins de 3 mois) à l'adresse suivante :

## Avis de recherche

Avez-vous assisté en 1950 ou 1951 à l'élection de Miss Villers-lès-Nancy ? Jocelyne Bigaré recherche des renseignements et des photos sur cette élection où sa tante, Henriette Maréchal, avait été élue et sa mère, Andrée (épouse Robert) 1<sup>ère</sup> demoiselle d'honneur.

Si vous avez des informations, contactez-la par mail ([jibe.joce@free.fr](mailto:jibe.joce@free.fr)) ou appelez le service Communication (03 83 92 32 48) qui transmettra.

## Réorganisation des CMS

Suite à la fermeture du CMS de Villers, les Villarois désirant bénéficier des services du Conseil général de Meurthe-et-Moselle en matière de santé, doivent maintenant utiliser les services des CMS de Laxou et Donzelot (Nancy). Pour savoir de quel centre vous dépendez, contactez le service solidarité au 03 83 92 12 18.

## Prochain Villers Nouvelles le 20 juin

**Découvrez le programme des manifestations d'été :  
Les Aiguillettes en fête,  
La Fête des vendanges  
et Le Villers Country Festival.**

Communauté urbaine du Grand Nancy  
Maison de la Propreté  
22-24 Viaduc Kennedy . Case officielle 80036  
54035 Nancy Cedex

Le formulaire est également téléchargeable sur le site internet [www.grand-nancy.org](http://www.grand-nancy.org) et disponible dans les déchetteries et à la Maison de Propreté (à noter que l'inscription pourra se faire directement à la Maison de la Propreté avec remise de la carte d'accès sur place à partir de mai 2011).

Les professionnels pourront signer une convention avec la Chambre des Métiers qui leur délivrera une carte permettant d'accéder, du lundi au vendredi, aux 3 déchetteries de Ludres, Maxéville et Nancy. Une facture leur sera établie en fonction des volumes et type de déchets déposés.

### Formulaire d'inscription pour les particuliers

pour recevoir votre carte gratuite d'accès aux déchetteries du Grand Nancy

Formulaire à compléter et à renvoyer à l'adresse figurant au dos.  
Merci de joindre une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone fixe, ou quittance de loyer).  
Attention : une seule carte délivrée par foyer

Civilité  Mr  Mme  Mlle

Nom

Prénom

Adresse

Étage  N° appartement

Code postal

Ville

\*tél.

\*Email

Les informations personnelles sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Grand Nancy. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, vous convenez, veuillez vous adresser au Correspondant Informatique et Libertés : [cnis@grand-nancy.org](mailto:cnis@grand-nancy.org)

\*facultatif

## Compte-rendus des décisions prises par le Conseil municipal

### 28 septembre 2010

#### Taxe d'Habitation – Taxe sur les logements vacants depuis plus de 5 ans

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances du 16 septembre 2010, le Conseil municipal a, à l'unanimité, décidé d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 5 ans comme le prévoit l'article 1407 bis du code général des impôts.

#### Subventions exceptionnelles

Après avis favorable de la commission Activités Sportives et Jeunesse et majoritairement favorable de la commission des Finances du 16 septembre 2010, le Conseil municipal a, à l'unanimité, voté les subventions exceptionnelles suivantes :

- Badminton Nancy/Villers (déplacements au championnat d'Europe en Irlande) : 450 €
- Collège Louis Armand (déplacement de six enfants, dont quatre villarois au championnat de France de Badminton) : 500 €
- Est'Air Cerf-Volant (recours non prévu à des animateurs professionnels du secteur) : 1 500 €.

#### Mise à disposition d'un agent communal aux associations COS Villers Gymnastique et Villers Handball – Renouvellement de la convention pour l'année 2010/2011

Après avis favorable de la commission Administration Générale, Police et Sécurité et majoritairement favorable de la commission des Finances du 16 septembre 2010, le Conseil municipal a, à l'unanimité, autorisé la signature de conventions de mise à disposition, avec le Cos Villers Gymnastique et le Villers Handball pour l'année 2010/2011, d'un agent de la Ville, éducatrice territoriale des activités physiques et sportives, pour assurer les activités en faveur des jeunes des clubs.

#### Projet d'ouverture d'une structure multi accueil au Centre Louise Martin – Demandes de subventions

Pour développer les possibilités d'accueil des jeunes enfants, compte-tenu, d'une part des prévisions à deux ans de départ en retraite d'assistantes maternelles dont le remplacement est difficile, et d'autre part des demandes des familles qui privilégient un mode d'accueil collectif, la ville étudie l'opportunité d'ouvrir un second multi-accueil (15 à 20 places) dans les locaux de l'actuel Centre Louise Martin à Clairlieu. Des partenaires institutionnels, parmi lesquels la CAF et le Conseil général de Meurthe et Moselle, peuvent soutenir financièrement ce projet (coût global estimé : 320.000 €).

Après avis favorable de la commission Education, Temps de l'Enfant et majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil municipal a, à l'unanimité, autorisé le Maire à solliciter toutes les subventions pour l'investissement et le montant des participations au fonctionnement de la structure.

### 15 décembre 2010

#### Extension de compétences «Cartographie et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement» à la CUGN

La directive européenne relative à la gestion du bruit dans l'environnement, transposée en droit français en 2006, vise à éviter, prévenir ou réduire les effets nuisibles de l'exposition au bruit dans l'environnement, en se basant sur la détermination cartographique de l'exposition au bruit et la définition et la mise en oeuvre d'actions au niveau local.

La CUGN a piloté l'établissement des cartes du bruit sur l'agglomération, déjà présentées en Conseil Municipal puis mises à la disposition du public par voie électronique.

Compte tenu de la complexité de la démarche et dans une perspective de simplification des procédures d'élaboration et de validation des plans d'action, il est apparu indispensable de concentrer les moyens d'études et de concertation avec les gestionnaires des infrastructures au niveau de la Communauté Urbaine. Aussi, sur proposition des commissions « Urbanisme, Equipement et Patrimoine, Développement Economique » et « Développement Durable, Environnement, Cadre de Vie », le Conseil Municipal a, à l'unanimité, approuvé une extension des compétences de la Communauté urbaine, limitée à « l'élaboration de cartes stratégiques du bruit et du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement » et leur actualisation tous les cinq ans.

#### Organisation des classes de neige et des classes de découvertes 2011

Après avis favorable de la commission Education, Temps de l'Enfant et de la commission des Finances, le Conseil Municipal a, à l'unanimité, approuvé le dispositif relatif aux classes de neige et de découvertes pour 2011 :

- Le séjour en classes de neige des enfants villarois se déroulera à Bernex (Haute Savoie), pendant 15 jours (15/03 - 29/03) pour 43 élèves de l'école élémentaire Albert Camus et 56 élèves de l'école Château Simon de Chatellus. Son coût prévisionnel est de 100.000 €
- Le séjour de découvertes en milieu marin se déroulera au centre « Les Tamaris » à ASNELLES (Calvados), pendant 8 jours et 7 nuitées (18/03 - 25/03), pour 52 élèves de l'école élémentaire des Aiguillettes. Son coût prévisionnel est de 30.000 euros, comprenant des séances de découverte du milieu marin, de l'itinéraire pour la paix et de char à voile.

Le mode de calcul de la participation familiale est reconduit sur les mêmes bases que les années précédentes augmentées de 2 %, soit 76,85 € à 433,12 € pour les classes de neige et 37,50 € à 211,37 € pour les classes de découvertes en milieu marin.

### 16 février 2011

#### Versement d'avances sur subventions à certaines associations

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil municipal a, à l'unanimité, voté une avance sur la subvention 2011 aux associations suivantes : C.O.S.Villers Karaté : 6 000 €

- Association pour la Promotion de la Musique A.P.M. : 23 000 €
  - Association Musique Culture Folklore A.M.C.F. : 10 000 €
  - Association Clairlieu Animation : 23 000 €
  - Association Loisirs et Culture : 12 000 €
  - C.O.S.Villers Rugby : 3 000 €
- afin de leur éviter des problèmes de trésorerie en début d'année.

Remplacement de Mme Christelle CRESPIN au sein du conseil de quartier Botanique Village

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, décidé de remplacer Mme Christelle CRESPIN par Mme Chantal MAYER au sein du conseil de quartier Botanique Village.

#### Contrat d'engagement et rémunération des animateurs d'encadrement en séjour de classes de neige

Les 99 élèves profitant du séjour en classes de neige à

Bernex en mars 2011 bénéficient d'un encadrement composé de quatre enseignants, huit animateurs(trices) à raison de 2 par classe, un animateur coordonnateur, un assistant sanitaire et une animatrice spécialisée (pour l'accompagnement d'un enfant handicapé).

Après avis favorable de la commission « Education, Temps de l'Enfant » et majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal a, à l'unanimité, décidé :

- de reconduire le contrat d'engagement des animateurs(trices), coordonnateur, assistant sanitaire et animatrice spécialisée ;
- de porter la rémunération des animateurs(trices) d'encadrement et de l'animatrice spécialisée à 722,85 € (+ 0,5 %)
- de porter la rémunération de l'animateur coordonnateur et de l'assistant sanitaire à 839,93 € (+ 0,5 %)

### 16 mars 2011

#### Subventions versées aux associations – Année 2011

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, vote à l'unanimité des subventions suivantes :

- Association Clairlieu Animation : 79 450 €
- Association Loisirs et Culture : 157 000 € dont mise à disposition de personnel : 115 000 € (montant estimé) :
- Association Musique Culture Folklore AMCF : 34 500 €
- Association pour la Promotion de la Musique A.P.M. : 91 500 €
- Comité des Fêtes Permanent de Villers-lès-Nancy : 50 500 €
- Association Socio-Culturelle (Pôle Action Jeunesse) : 140 000 €
- COS Football : 31 000 €
- Villers Handball : 29 000 €
- Association Les Familles Organisées : 36 550 € dont 50% sous réserve pour le 2<sup>e</sup> semestre après signature d'une convention.

#### Modification du règlement du cimetière communal : nouvelles tarifications

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, vote à l'unanimité des tarifs des concessions :

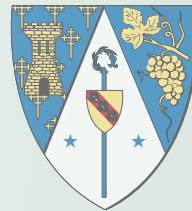
- Sépultures traditionnelles, pour 15, 30 et 50 ans : : 35,37 €, 100,94 €, 218,85 €
- Columbarium, pour 15 et 30 ans : 567,80 €, 851,73 €
- Carrés cinéraires, pour 15 et 30 ans : 312,15 €, 416,20 €

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, vote à l'unanimité de la création d'une concession temporaire pour les carrés cinéraires fixée à 50 ans pour un tarif de 650 €.

#### Hommage à Madame de SAINT-VENANT dite Marie-Odile LAROCHE

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil municipal a, à l'unanimité, voté à l'unanimité, décidé de l'apposition d'une plaque commémorative sur le socle du Monument aux Morts de Villers-lès-Nancy en hommage à Pauline Gabrielle Gaillard, née à Villers-lès-Nancy le 9 avril 1895, résistante sous le nom de Marie-Odile Laroche. La ville de Villers-lès-Nancy a souhaité donner une solennité particulière aux commémorations du 8 mai 1945 en remettant son nouveau drapeau à l'Entente Patriotique Villaroise, en remettant un diplôme d'honneur aux Anciens Combattants de la guerre 1939 - 1945 et en honorant une grande figure de la Résistance en la personne de Marie-Odile Laroche.

# Expression des groupes politiques



## 2001-2011, dix années au service de tous les Villarois !

Il ne pouvait être question de commencer ce billet sans rendre un hommage à René Bodin, adjoint au maire, récemment disparu. Notre ami René Bodin, qui a participé à toutes les actions menées par notre municipalité depuis 2001, peut incontestablement être fier du bilan accompli !

En effet, voilà dix ans que notre majorité s'engage de façon résolue et déterminée au service de tous les Villarois. C'est fort de ce bilan que ceux-ci nous ont renouvelé leur confiance en 2008. En 2011, arrivée à mi-mandat, notre majorité peut afficher une gestion qui apparaît en ces temps de crise, plus que jamais, saine, raisonnable, rigoureuse et équilibrée. Depuis dix ans, c'est une municipalité responsable qui s'efforce d'apporter un soutien attentif à chacun par une réponse tant individuelle que collective à travers l'accès de tous à la culture, aux loisirs, au sport, à l'éducation, l'accompagnement des enfants, le soutien au monde associatif, l'action en direction des personnes âgées et des personnes de plus en plus fragilisées par la politique menée par le gouvernement dont les décisions se font de plus en plus sur le dos de nos concitoyens et en faveur de quelques nantis.

Alors que les concours extérieurs sont en recul, au mieux en stagnation, notre municipalité est aussi déterminée pour assurer le fonctionnement optimal des services d'une ville de 15.500 habitants, mais sans faire perdre à notre commune le privilège de figurer parmi les villes les moins endettées et les moins imposées en Lorraine (En 2011, l'effort fiscal sera en moyenne de 255 € par habitant contre 439 € dans les villes de la même strate de population \*). Au moment où l'aménagement de la salle des Ecraignes touche bientôt à sa fin, les investissements témoignent d'une politique municipale toujours inscrite dans l'action et cela au service de toutes et de tous, des plus jeunes aux plus âgés, dans une démarche innovante, solidaire, volontariste et respectueuse de chacun. Face à des orientations qui vont résolument de l'avant, l'opposition en est quant à elle, réduite à une posture anecdotique : elle reste cantonnée dans l'inaction et la contradiction qui découle d'un soutien tacite à une politique sarkozyste pourtant rejetée par un nombre croissant de Français.

\* moyenne française de la strate en 2009.

Pascal BRENNEUR, Président du groupe majoritaire

## LE DELIRIUM FISCAL

Depuis 3 ans, nous traversons une crise mondiale très grave. Toute la France est donc occupée... à se serrer la ceinture. Toute? Non, un irréductible village gaulois continue, envers et contre tous, à garder son train de vie sans se soucier de qui paie à la fin.

Déjà en 2009 et 2010, nos voisins de Vandoeuvre et Laxou avaient stoppé toute hausse d'impôts pour défendre un pouvoir d'achat en berne, pendant que Villers continuait sa politique de grignotage fiscal. **Pour 2011, c'est la stupéfaction : toujours aucune hausse des taux autour de nous, mais à Villers, votre feuille d'impôts municipale progressera cette fois de presque 8%!** (7,75% exactement).

Depuis 10 ans, le prélèvement fiscal de la commune de Villers a augmenté de plus de 50%. Il en coûtait alors à chaque Villarois, bébés compris, 157 euros par an. Dix ans plus tard, **la facture municipale a bondi à 264 euros par Villarois, soit 107 euros de plus** pour le seul service communal (pas les transports, pas la voirie, pas le déneigement, pas les ordures ménagères...).

N'allez pas croire que cette hausse va améliorer le service rendu : **+8% sur les impôts, mais... 0% pour l'aide aux associations**, pourtant le fer de lance de la municipalité.

Le maire explique que ces 8% sont pour soutenir l'investissement. N'en croyez rien non plus : 2011 ne verra comme réalisation significative que la piste d'athlétisme promise depuis des années et qui a dû attendre son tour à maintes reprises...

Non, ces 8% vont venir « restaurer l'épargne de Villers », comprenez plus simplement qu'ils vont **venir assurer les fins de mois** d'une ville qui dépense plus qu'elle ne gagne pour son fonctionnement courant, comme l'a démontré Alain Chardon de Villers Vitalité lors du vote du budget.

Alors voilà, **pendant que le maire verse des larmes de crocodile sur les prix des produits essentiels qui augmentent pour les Français, il augmente sans vergogne ses prix à lui de 8%, comprenez qui pourra.**

Votre groupe d'opposition, Villers Vitalité, s'est résolument opposé à cette désinvolture financière et continuera à le faire.

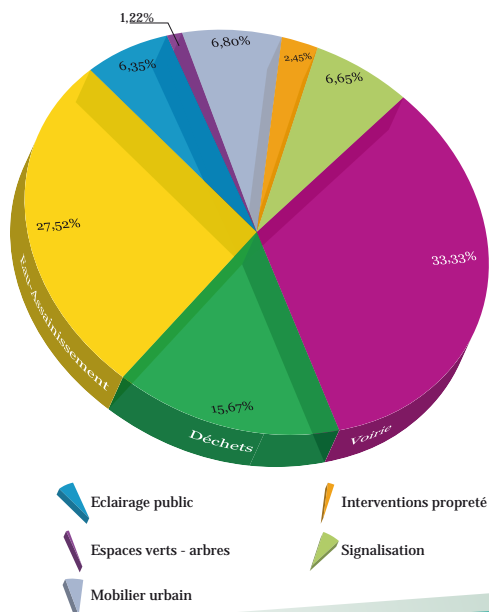
Le village gaulois est toujours entouré de camps retranchés au nom évocateur. Il en faudrait un nouveau pour Villers : **Délirium**.

Le Délirium fiscal.

François WERNER et le groupe Villers Vitalité  
www.villers-vitalite.com ou 06 07 10 95 99

# Relations avec la CUGN

Les services techniques de la ville font régulièrement appel à la Communauté urbaine du Grand Nancy pour traiter des problèmes soumis par les Villarois et Villaroises qui entrent dans le champ des compétences communautaires comme l'entretien de la voirie ou l'éclairage public. Pour cela, ils utilisent des « fiches-navettes ». Voici les statistiques relatives aux 1308 fiches-navettes instruites en 2010.



Thème	Intervention en moins de...				
	1 j	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines et plus
Déchets	41,95%	34,63%	11,71%	0,49%	11,22%
Eau assainissement	61,67%	21,67%	8,89%	1,67%	6,11%
Eclairage public	45,78%	38,55%	4,82%	2,41%	8,43%
Espaces verts	18,75%	25,00%	31,25%	18,75%	6,25%
Mobilier urbain	4,49%	29,21%	34,83%	3,37%	28,09%
Interventions propreté	9,38%	56,25%	34,38%	0,00%	0,00%
Signalisation	9,20%	40,23%	26,44%	2,30%	21,84%
Voie	16,74%	37,84%	27,75%	2,06%	15,60%
<b>Total</b>	<b>33,41%</b>	<b>32,80%</b>	<b>19,19%</b>	<b>1,99%</b>	<b>12,61%</b>

17  
AVRIL  
2011

UN 3E  
APRES-MIDI  
AU JARDIN



Les  
**Aiguillettes**  
autour de l'école des Aiguillettes  
sports, musique, culture, loisirs...  
en Fete

26  
juin  
2011